



Licenciement après maladie

Par **bloc81**, le **13/07/2010** à **23:49**

Bonjour,
licencié après un congé maladie de plusieurs mois, les jours de maladie doivent-ils être pris en compte dans la prime de licenciement

ensuite une complémentaire patronale doit-elle être obligatoire pour le patron pour payer le complément de l'indemnité journalière merci pour vos réponses